

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE L'ESCARENE Séance du lundi 20 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le lundi vingt avril, à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le seize avril deux mille vingt-six, s'est réuni au siège de la mairie de L'Escarène, sous la présidence de Céline Duquesne, maire.

**Etaient présents** : DUQUESNE Céline, SIMON Raphaël, GASC Annie, TAMAZOUT Maurice, SMANIOTTO Amélie, ARNULF Julien, MIGONE Anaïs, RATTI Phillipe, MANGIN Flora, CAUCHETEUX Virginie, PANERO Stéphane, PEREZ Jennifer, CHOLVIN Nolan, AZEMAR Corinne, PELUSO Alain, SOARES Lily-Rose, GUIRAL Yoann, , FOUQUET Hervé DONADEY Pierre, VALLAURI Jean-Claude, DOTTAI Laurence, SABLAYROLLES Rolande

**Absent représenté** : PIALA Raoul représenté par VALLAURI Jean-Claude

Madame SMANIOTTO Amélie a été nommée secrétaire de séance

### **Délibération n°: 26 04 20**

#### **Objet :**

#### **Désignation d'un représentant à l'association Paillons Terre d'énergie**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les dispositions des articles L.1111-6, L. 2122-21 à L. 2122-22, L. 2121-33 et L. 5211-1,

Vu le Code de l'énergie et notamment les dispositions des articles L. 315-2 et suivants,

Vu la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association,

Vu l'avis du Conseil d'État du 11 mars 1958 ayant reconnu aux personnes morales de droit public le droit d'adhérer à des associations, sous réserve que l'objet poursuivi par ces associations réponde à un intérêt communal,

Vu les statuts de l'Association « Paillons, Terre d'Énergie » qui la définissent en qualité de PMO,

Vu la délibération n° 25 06 08 du conseil municipal en date du 26 juin 2025 relative à l'adhésion de la Communauté de Communes à l'association « Paillons, Terre d'Énergie » ;

Considérant que la constitution de cette association est porteuse d'un projet d'autoconsommation collective d'électricité initié par la Commune de Contes et la Communauté de Communes du Pays des Paillons (CCPP) sur le territoire des Paillons.

Considérant que dans un premier temps, ce projet vise, pour la Commune de Contes, à équiper les toitures de plusieurs bâtiments communaux de panneaux photovoltaïques et pour la CCPP, à doter le parking du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) communautaire de L'Escarène d'ombrières photovoltaïques ;

Considérant que les statuts de l'Association « Paillons, Terre d'Énergie » prévoient, en leur article 6.2, que la Commune de L'Escarène est membre « fondateur », au même titre que la CCPP et la commune de Contes, les autres membres étant des membres « actifs » (tout producteur d'électricité ou tout consommateur à jour de ses cotisations et ayant adhéré à

Transmis à la Préfecture le : Date visa

Affiché le : 24/04/2026

**AR - Préfecture**  
006-210600573-20260420-200120-DE  
Reçu le 23/04/2026  
Publié le 23/04/2026

l'Association) ou des membres « bienfaiteurs » (toute personne morale à jour de ses cotisations ne répondant pas à la définition de membre « actif ») ;

Considérant que la gouvernance de l'Association est constituée notamment de l'Assemblée générale dont les sièges sont répartis de la façon suivante :

- CCPP : 3 sièges,
- Commune de Contes : 3 sièges,
- Commune de L'Escarène : 1 siège,
- Chaque membre actif dispose d'un siège.

Considérant que suite aux renouvellements du conseil municipal issu des élections du 15 mars 2026, il convient de procéder à la désignation d'un représentant en vue de siéger aux assemblées générales ;

Madame le maire propose pour représenter la Commune de L'Escarène :

- Monsieur TAMAZOUT Maurice

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de Madame le Maire, après en avoir délibéré,

- Désigne TAMAZOUT Maurice, adjoint au maire, afin de la représenter au sein de l'Association « *Paillons, Terre d'Énergie* ».
- Autorise, par conséquent, son représentant désigné à procéder à toute formalité qui serait nécessaire au fonctionnement de l'association, dans le respect des articles qui composent ses statuts.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 22

Nombre de votants : 22

#### Pour :

DUQUESNE Céline, SIMON Raphaël, GASC Annie, TAMAZOUT Maurice, SMANIOTTO Amélie, ARNULF Julien, MIGONE Anaïs, RATTI Phillipe, MANGIN Flora, CAUCHETEUZ Virginie, PANERO Stéphane, PEREZ Jennifer, CHOLVIN Nolan, AZEMAR Corinne, PELUSO Alain, SOARES Lily-Rose, GUIRAL Yoann, FOUQUET Hervé, DONADEY Pierre, VALLAURI Jean-Claude, DOTTAIN Laurence, SABLAYROLLES Rolande, PIALA Raoul

Contre : /

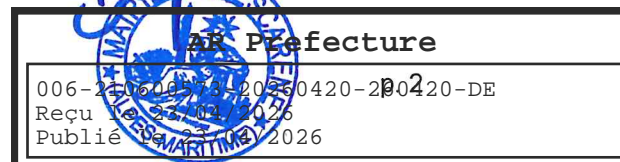
Abstentions: /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE  
Amélie SMANIOTTO



MME LE MAIRE  
Céline DUQUESNE



Transmis à la Préfecture le : Date visa  
Affiché le : 24/04/2026